



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 21 décembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. François BRIOT, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

Mme Christine MASSU, Mme Hélène ROY, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Pierre PRIBETICH pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Stéphan CLAUDET, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER.

OBJET : Acquisition de véhicules - Mise en appel d'offres

La convention de délégation du service public de transport en date du 23 décembre 2002, et ses différents avenants, définit les engagements de la Communauté, durant la période 2003-2008, en matière de renouvellement d'autobus.

Les annexes 5 et 11 de ladite convention, qui ont été modifiées pour tenir compte des besoins en capacité, présentent sur les six années le programme d'investissement de référence et l'âge moyen du parc d'autobus.

Sur ces bases, la commande 2007 correspond à 4 autobus standards et 6 autobus articulés.

Il est envisagé que ces 10 bus utilisent le Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et qu'ils soient dotés d'une rampe d'accessibilité et d'un espace pour fauteuil roulant. Ils seront également pré-équipés pour recevoir le Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV).

La commande projetée par la Communauté présenterait une décomposition en deux lots :

- lot n°1 : 4 bus standards GNV
- lot n°2 : 6 bus articulés GNV.

Les montants en présence (4 500 000 € environ) font que la commande serait passée après appel d'offres européen (publicité communautaire).

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** l'acquisition de véhicules de transport urbain, tel qu'il vient d'être exposé, et de prendre acte du dossier de consultation,
- **de solliciter** la participation de l'ADEME dans le cadre de son dispositif d'aides aux véhicules propres et économes,
- **d'autoriser** le Président à lancer la procédure d'appel d'offres européen, et à signer les marchés et contrats en découlant,
- **de dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur le Budget 2007.

Publié le **22 DEC. 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 DEC. 2006



Pour extrait conforme,
Le Président

Pour le Président,
Le vice-Président

